

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS



DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi 26 septembre à vingt heures, le conseil de la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Pouy-Roquelaure, sous la présidence de M. Xavier BALLENGHIEN, Président.

PRESENTS : 46 Mesdames et Messieurs AUGUSTIN Philippe - AVID Muriel – BALLENGHIEN Xavier – BARELLA Francis – BATTISTON Philippe - BIZ Eric - BLANCQUART Philippe – BOCEK DE BRITO Monique-BOUCHARD François – CARTIE Didier - CAUBET Pierre – CAZAUBON Aurélie – CHEBASSIER Florence – CLAVERIE Maryse – DABOS Alain – DARROUX Jessica - DELACOSTE Jean-Yves – DUBEDAT Chantal - DUTILH Bernard – GIMAT Gisèle – GUARDIA-MAZZOLENI Ronny – LAFFARGUE Pierre – LAFFOURCADE Robert - LAURENTIE ROUX Brigitte – MANABERA Christian – MANISSOL Valérie – MARAGNON Roland – MARES Pascale – MATTIUSI Eric –MERZAK Sabah - MOTTA Christian –PARAROLS Aimée – PASCAU Michel - PELLEFIGUE Pierre – PELLICER Julien – PIVETTA Serge –SAINT SUPERY Jean - SANCHEZ Bernard – SANGALLI Jean-Jacques – SAUVÊTRE-GUERIN Corinne – SCHAAP Odile – SCHMIDT Edouard – SCUDELLARO Alain – SUAREZ Patrice – VAN DEN BON Joël – VIRELAUDE Simone.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 10 Mesdames et Messieurs BOUE Georges (Procuration donnée à M. GUARDIA MAZZOLENI Ronny) – CARPENTIER René (Procuration donnée à Mme CAZAUBON Aurélie) - CASTELL Jean-Louis (Procuration donnée à Mme SAUVÊTRE-GUERIN Corinne) – GONELLA Dominique (Procuration donnée à M. DABOS Alain) – GUILBERT Danièle (Procuration donnée à M. PELLEFIGUE Pierre) – MAZZARGO Nancy (Procuration donnée à Mme VIRELAUDE Simone) – POLES Claude (Procuration donnée à M. SCUDELLARO Alain) – ROUMAT Max (Procuration donnée à Mme DARROUX Jessica) – SALON Gérard (Procuration donnée à Mme MERZAK Sabah) – TARBOURIECH Olivier (Procuration donnée à M. SANCHEZ Bernard).

Madame Gisèle GIMAT a été nommée secrétaire de séance.

JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 11 juillet 2023

Le Conseil communautaire est appelé à se prononcer sur le procès-verbal de la séance et les délibérations du Conseil communautaire du 11 juillet 2023.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver** le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023 et les délibérations prises à cet effet.

Ainsi délibéré, ledit jour 26 septembre 2023.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

le 4 octobre 2023

et publication

le 4 octobre 2023

ou notification

le 4 octobre 2023

Pour extrait conforme
et certification du caractère exécutoire de l'acte,
Fleurance, le 4 octobre 2023

Le Secrétaire de séance

Gisèle GIMAT



Le Président,

Xavier BALLENGHIEN